

2015-06-085-DVCS

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

nomenclature: 7.1.3

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JUIN 2015

**OBJET : MISSION D'ACTION CULTURELLE : TARIFS Saisons CULTURELLES
2015/2016 ET SUIVANTES**

L'an deux mille quinze, le dix-huit juin, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, M. HERVELIN, M. LAPEBIE, M. GONZALES, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, Mme PERIMONY-BENASSY, M. GARANS, Mme PICAT, Mme CAMBRONERO, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, Mme MOUNIER, M. COUTIER, M. SALLABERRY, Mme BISBAU, Mme MONTAUCET, M. SAUBIETTE, M. ROBLES, Mme FAURE, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme DUPRE	procuration à	Mme BIRLES
M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
Mme CORRIHONS	procuration à	Mme DESTOUESSE
M. LAURENT	procuration à	M. GONZALES
M. AJA	procuration à	M. DUBERT
M. POULAERT	procuration à	M. ROBLES

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27
26 au point n° 2015-06-071-DR/FIN

Nombre de pouvoirs: 6

Nombre de votants : 33
32 au point n° 2015-06-071-DR/FIN



2015-06-085-DVCS - MISSION D'ACTION CULTURELLE : TARIFS SAISON CULTURELLE

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué Landespublic (ALPI)

Monsieur le Maire rappelle que,

Ces tarifs d'entrée aux spectacles de la MAC ont été changés l'année dernière, cependant après une saison de fonctionnement il apparaît nécessaire de mieux les adapter en fonction de la qualité du spectacle et de la notoriété de l'artiste. Il est donc proposé une nouvelle grille tarifaire permettant de favoriser une large fréquentation.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L 2121-29;

Vu la réunion de la Commission Culture en date du 14 avril 2015

DELIBERE

FIXE ainsi qu'il suit à compter de la saison 2015/2016, les tarifs pour les prochaines saisons culturelles :

	Anciens Tarifs	Nouveaux tarifs
Tarif plein catégorie A	20,00 €	20,00 €
Tarif réduit catégorie A	16,00 €	16,00 €
Tarif plein catégorie B	15,00 €	12,00 €
Tarif réduit catégorie B	10,00 €	9,00 €
Tarif plein Jazz en Mars 1 soir	20,00 €	20,00 €
Tarif réduit Jazz en Mars 1 soir	15,00 €	15,00 €
Tarif tarnosien 1 soir	16,00€	16,00 €
Tarif tarnosien 2 soirs	26,00€	26,00 €
Tarif tarnosien 3 soirs	38,00€	36,00 €
Tarif Jazz en Mars 2 soirs	30,00 €	33,00 €
Tarif Jazz en Mars 3 soirs	42,00 €	47,00 €

DIT que la recette en résultant sera inscrite au budget.

Vote: 33

Pour: 33

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 19 juin 2015

Le Maire

